

# L'ancien **bâtiment** du Créahm quai Saint-Léonard va être végétalisé et rehaussé de deux étages

25 Jan 2022



L'enquête publique avait eu lieu du 16 au 31 août 2021 et aucune réclamation n'a été introduite. La Ville vient donc d'octroyer le permis pour la transformation du bâtiment de 3 niveaux situé au numéro 6 du quai Saint-Léonard (l'ancien Créahm).

Le projet vise à réorganiser l'immeuble en un commerce ( $\pm 60 \text{ m}^2$ ), des bureaux et 7 logements et à construire 2 étages supplémentaires sur le volume principal et aussi un cabanon technique. Des terrasses en façades à rue et arrière mais également en toiture vont également y être aménagées. Tout comme des parkings voitures et vélos à l'arrière du rez-de-chaussée.

Les toitures seront toutes végétalisées pour ralentir l'écoulement des eaux pour ne pas saturer trop rapidement l'égout public mais aussi pour offrir des espaces de terrasses et jardin dans un milieu très dense.

"La surélévation représente une solution très intéressante pour répondre à cette problématique de manière verticale. L'idée est désormais de densifier les villes plutôt que de les étaler", rappelle l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne qui considère que dans ce projet, la réinterprétation de "la ville sur la ville" le long de l'axe du futur tram est un bon exemple de pratiques urbanistiques actuelles.

*(Images: Fontaine 2 architectes)*